

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

- B3\_a2 Restauration des zones humides

- La restauration de la ripisylve ;

Les travaux consisteront principalement en :
- La remise du cours d'eau en fond de vallon ;

- La restauration de la continuité écologique.

- La mise en défens des berges et des zones vulnérables ;

- B3\_a4 Réalisation d'inventaires détaillés ponctuels sur les zones humides

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

		Cadre réservé à l'autorité e	nvironnementale	
Date de rég	ention of	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :
		1. Intitulé du p	rojet	
Restauration é	co-morphologique du Thoi	ron		
	2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvr	ige ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne Nom	physique	Préno	n	
2.2 Personne Dénomination	morale on ou raison sociale	Syndicat Mixte d'Aménag	ement et d'Entretie	n Loise Toranche
	n et quafité de la personne orésenter la personne morale	Mme CHAVROT Véroniqu	е	
RCS / SIRET	200100619	0 9 7 0 0 0 2 3	Forme juridique	Syndicat Mixte
3. Catégori		dimensionnement corresp	nexé à l'article R. 1 ondant du projet	22-2 du code de l'environnement et
N° de cat	égorie et sous catégorie	(Préciser les éventuelles r	projet av regard de ubriques issues d'a	s seulis et critères de la catégorie rutres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc. nt rubrique 3120 : installations,
10. Canalisatio d'eau.	on et régularisation des cou	ouvrages, travaux ou activi travers du lit mineur d'un c	tés conduisant à mo ours d'eau sur une l :ette rubrique, les tr	odifier le profil en long ou le profil en ongueur de cours d'eau supérieure ou avaux relèvent du régime d'autorisatio
		4. Caractéristiques géné	rales du projet	
	Total Address of the State of t	ulaire les pièces énoncées ntuels travaux de démolitio	the parties are not in the suppression of	u formulaire
l'action B1_c6 Il concernera - B1_a1 Resta - B1_c2 Planta - B1_c1 Mise (	o « Restauration éco-morpho également d'autres fiches a uration de la ripisylve ations en défens	immation 2017 du Contrat de plogique du Thoron au lit-dit ctions en lien avec les travau	Thoranche », porté x à réaliser pour la r	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Lors de la phase de prospection de terrain, le tracé actuel du Thoron est apparu incohérent par rapport au relief. En effet, sur 350 ml en amont de la confluence avec la Toranche, le Thoron se trouve aujourd'hui en surplomb du talweg naturel.

Historiquement, les témoignages de ce détournement restent flous. Les tracés sur les cartes de l'état-major (1820-1866) mettent en évidence les deux tracés: le détournement plus le ruisseau en fond de vallon. Selon les témoignages locaux, le tracé aurait ensuite été dévié lors de la crue de 1976. Progressivement, le cours d'eau aurait repris le fond de vallon.

Aujourd'hui, le tracé modifié, en rive droite du talweg naturel, présente deux ouvrages infranchissables par la faune aquatique : un seuil en pierres sèches et un passage busé permettant à l'exploitant et au bétail de franchir le Thoron. Ces ouvrages stabilisent, également, un processus d'érosion régressive. Un troisième ouvrage se situe juste à la confluence avec la Toranche. Ce passage busé, mis en place pour le franchissement des véhicules, constitue le premier obstacle à la continuité piscicole (montaison) et sédimentaire.

Enfin cet affluent, situé sur la tête de bassin versant de la Toranche resterait en eau toute l'année. Les assecs annuels étant le facteur limitant de la Toranche pour la faune aquatique, il apparait plus que nécessaire de restaurer cet affluent pour lui redonner pleinement ces fonctions hydrauliques.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée totale du chantier n'excédera pas 20 jours ouvrables, qui s'étaleront entre la fin du mois d'août et le 28 octobre maximum.

Les interventions prévues sont les suivantes :

- Piquetage contradictoire du chantier en présence des propriétaires, des exploitants, de la Police de l'Eau et du SMAELT;
- Abattages des arbres morts ou dépérissant et élagage des branches basses pour permettre l'intervention de la pelle depuis le pré ;
- Mise en place des filtres à sédiments de type paille et du batardeau ;
- Suppressions des obstacles sur l'émissaire en fond de vallon;
- Terrassement, du lit en fond de vallon à l'aide d'une pelle hydraulique ;
- Prélèvement en milieu naturel des matériaux pour reconstituer un fond graveleux;
- Mise en eau progressive du lit naturel et condamnation du tracé détourné;
- Réalisation des clôtures, abreuvoirs et passerelles ;
- Suppression du passage busé TH\_1 et confection du pont;
- Remise en état du site et repliement de chantier.

4,3,2	dans	sa	phase	d'expl	oltation
					génisses.

		on - préciser les unités de mesure utilisées
Grai surface total de la zone de chantier ongueur de cours d'eau recréé	ndeurs caractéristiques	15 000 m² 330 m
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation Sur la rivière Thoron au lieu dit Thoranche 69610 Haute-Rivoire	Coordonnées géographiques¹  Pour les catégories 5° a), 6° a), b, et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ:  Point d'arrivée:  Communes traversées: Haute-Rivoire	Long°'_"_ Lat°'_"_  Long. 45°72'84"39 Lat. 04°41'70"12  Long. 45°72'91"72 Lat. 04°42'29"34
<ul> <li>4.7 S'agit-ii d'une modification/exte</li> <li>4.7.1 SI oui, cette installation environnementale?</li> <li>4.7.2 Si oui, décrivez sommairen différentes composantes de votindiquez à quelle date il a été a</li> </ul>	e projet et	re existant? Oui Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

# 6 14 1211 / P		111	1 11	
<ol><li>Sensibilité envir</li></ol>	onnementale de l	a zone d'imb	lantation e	PARTICION
v, selisibilile elivi	omicinemate ac i	a rour a mub	idili dilott c	

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'autil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.aguv.fr/-Les-données-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.aguv.fr/-Les-données-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	_	X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	0	X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	×		Atlas et restitution des données par habitats de l'inventaire du SAGE Loire en Rhône Alpes : INV_ZH_42_SAGE_LRA_2014 [cf. annexe n°5]
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols poliués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	0	X	
D'un site classé ?		×	

			avoir l	es incidences notables suivantes ?
	oléter le tableau suivar ces potentielles	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X		une perturbation est toujours possible lorsque l'on change l'état actuel. Toute fois les modifications devrait tendre à une reprise d'anciens espaces devenus non utilisable après les modifications de l'homme. Ces espaces riches en eau devraient progressivement retrouver une dynamique naturel avec des écoulements qui ne seront plus court-circuités par des aménagements contraignant pour le milieu. Les modifications seront donc positives.
essources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	X		20 t d'enrochement pour compléter ceux déjà repris sur site afin de confectionner les culés du pont en bois (remplacement de l'ouvrage TH_1). 10 m3 de concassés 20/30 pour la stabilisation au devant de l'ouvrage.  Ces matériaux seront pris en carrière proche des lieux du chantier.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
Alileu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

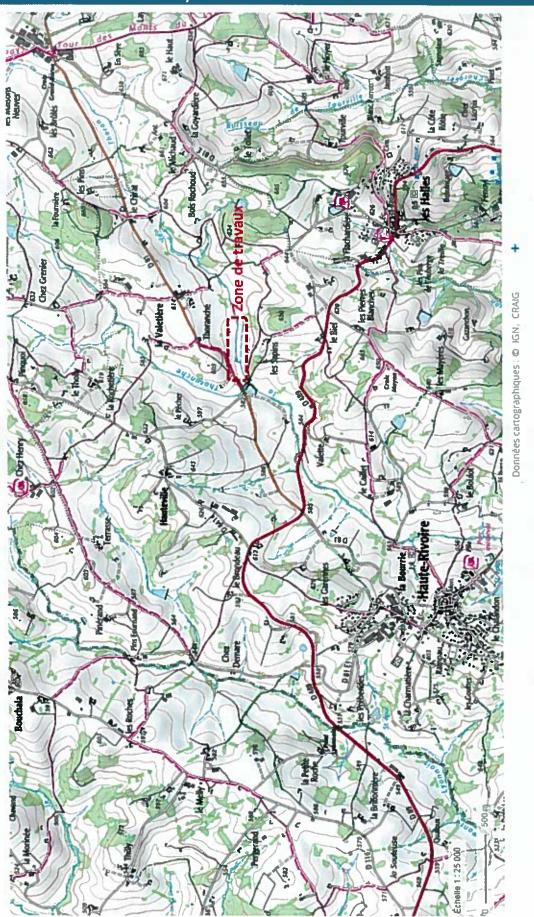
Bakimaina /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
.2 Les incide	du sol?	ifiées d	au 6.1	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants (
approuvés Oui	? Non X Si oui, décri			
6.3 Les incide	ences du projet identi	flées a	υ 6.1 sα	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
6.3 Les incide				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	ences du projet îdentii Non X Si oui, déci			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):  Période prévisionnelle des travaux : fin août à fin octobre  Pêche de sauvetage de toute la zone afin de retirer les poissons présents avant la mise en travaux ;  Isolement du chantier : mise en place d'un batardeau en amont du chantier, mise en place de deux filtres à pailles en aval du chantier ;  mise en eau progressive du nouveau chenal ;  Circulation des engins en bordure des berges ;  circulation sur terrain sec ;  interdiction de traverser le cours d'eau à gués.  mesures compensatoires :  Plantation de ripisylve  Mise en défens des berges et des zones humides sensibles
_ Aménagement de caches et diversification des écoulements d'eau
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devroit en être dispensé ? Expliquez pourquoi.  Le projet de restauration éco-morphologique du Thoron vise à redonner à une rivière de grande valeur patrimoniale, toute ses capacités hydrauliques, morphologiques et écologiques. Bien que qualifier de proche de sont état naturel, par le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, ces milieux présentent tous des dysfonctionnements : eutrophisation anormale, rupture de la continuité écologique, ensablement, perte d'habitats. Intégrant l'ensemble des problématiques grâce à la consultation des partenaires de terrain tel le CEN, la Fédération des pêcheurs du Rhône, la Chambre d'agriculture, la commune et les propriétaires, il fait une synthèse et propose la solution du retour à l'état initial du tracé. Le secteur de s travaux fait également l'objet d'une démarche d'inventaire faune flore avant travaux et de la rédaction d'un protocole de suivi poste travaux. Cet inventaire est en cours de réalisation avec l'aide d'une stagiaire BTS GPN. Une évaluation environnementale supplémentaire semble facultative.

#### 8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA nº14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publié : Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du proiet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

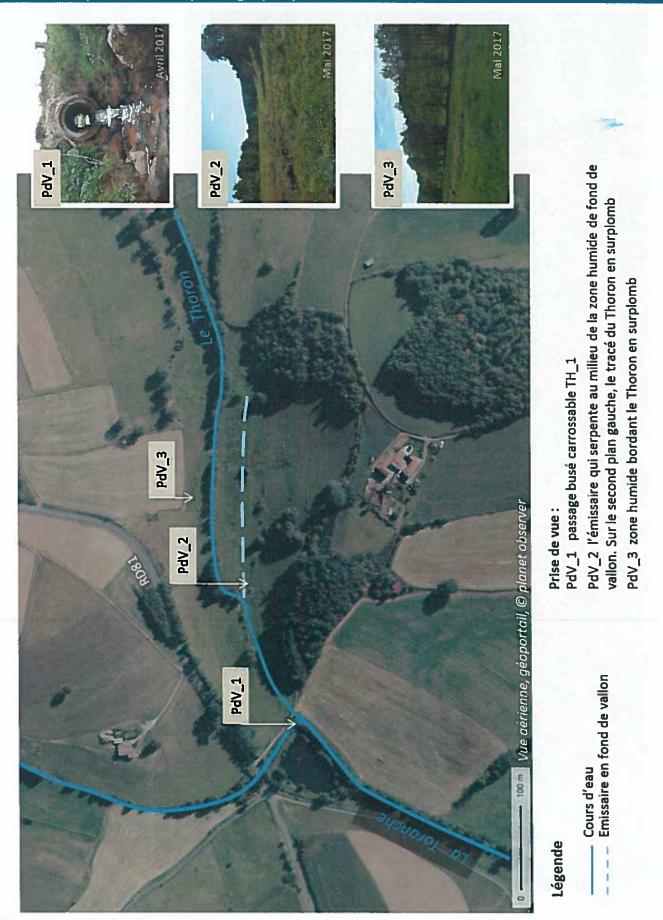
	Objet CMERNE	
nnexe n-5 : Extrait de la	se de donnée GWERNE	
	9. Engagement et signature	
	9. Engagement et signature	
Je certifie sur l'honne	P. Engagement et signature  exactitude des renseignements ci-dessus	
Je certifie sur l'honne Fait à		
	exactitude des renseignements ci-dessus	

## Annexe n°2 : Plan de situation au 1/25 000

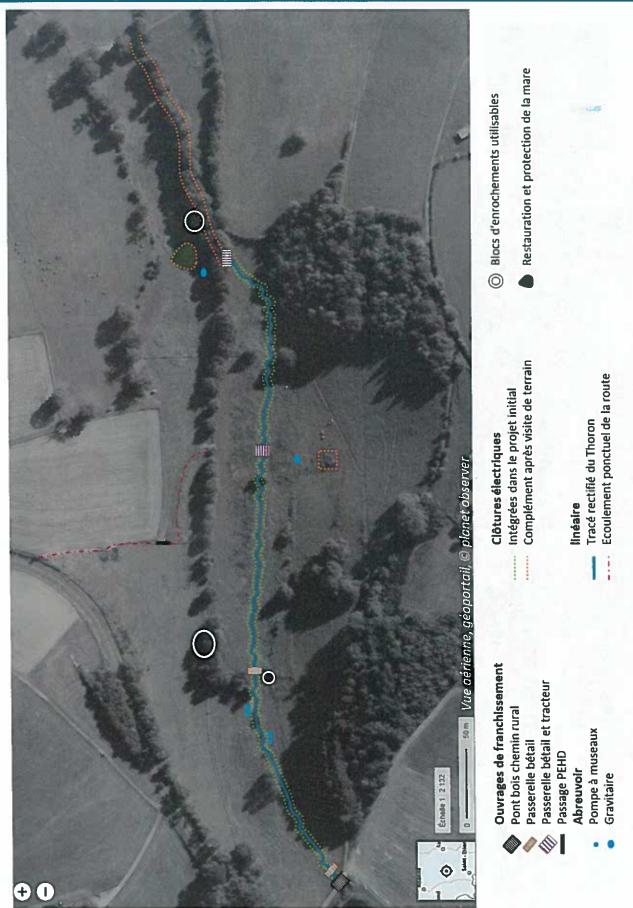




## Annexe n°3: présentation photographique du site



## Annexe n°4 : Plan général du projet



## Annexe n°5 : Extrait de la Base de donnée GWERNE



Atlas et restitution des données par habitat de l'inventaire INV\_ZH\_42\_SAGE\_LRA\_2014

Superficie (ha): 2,31

100 m

#### TOR\_27

Superficie (m²) : 23086 Périmètre (m) : 1947

Superficie (m²) : 23086

Habitat principal	37.219 Prairies à Scirpe des bois
Habitats secondaires	37.217 Prairies à Jonc diffus 44.3 FORET DE FRENES ET D'AULNES DES FLEUVES MEDIO- EUROPEENS 44.91 Bois marécageux d'Aulnes
Critères de délimitation	Végétation hygrophile (Principal) Aménagement humain (Complémentaire)
Remarque générale	Type 5.4 - Ripisylve + Type 7.3 - Prairie humide de fond non boisée + Type 7.4 - Prairie humide de versant Identifiant terrain : TOR_23
Fréquence de submersion	Régulièrement
Etendue de submersion	Partiellement
Entrée(s) d'eau	Sources (Principal) (Inconnu) Ruissellement diffus (Secondaire) (Temporaire / Intermittent) Cours d'eau (Complémentaire) (Permanent) Eaux de crues (Complémentaire) (Temporaire / Intermittent)
Sorties d'eau	Cours d'eau (Principal) (Permanent)
Fonctions hydrologiques	Régulation naturelle des crues (Intérêt fort) Stockage des eaux de surface, recharge des nappes, soutien naturel d'étage (Intérêt moyen) Ralentissement du ruissellement, protection contre l'érosion (Intérêt faible)
Fonctions épuratrices	Interception des matières en suspension et des toxiques (Intérêt faible) Régulation des nutriments (Intérêt faible)
Diagnostic hydrologique	Proche de l'équilibre naturel
Remarque sur l'hydrologie	Plusieurs sources de versant (sur granite), fond de vallée assez large, plat, et berges du cours d'eau assez basses (50cm). Une mare de versant quasiment comblée.
Espèces vēgėtales	Alnus glutinosa (L.) Gaertn. Angelica subsestris I



	Epilobium hirsutum L. Eupatonium cannabinum L. Filipendula ulmaria (L.) Maxim. Glyceria fluitans (L.) R Br. Hypericum tetrapterum Fr. Iris pseudacorus L. Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm. Juncus effusus L. Lotus pedunculatus Cav. Lysimachia vulgaris L. Lythrum salicana L. Polygonum hydropiper L. Ranunculus repens L. Salix cinerea L. Scirpus sylvaticus L. Veronica beccabunga L. Epilobium tetragonum L. subsp. tetragonum
Fonctions biologiques	Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune (Intérêt moyen) Support de biodiversité (diversité ou intérêt patrimonial d'espèce(s) ou d'habitat(s)) (Intérêt moyen)
Etat de conservation	Habitat non dégradé
Activités dans la zone	Păturage (Principal) Sylviculture (Complémentaire)
Activités autour de la zone	Păturage (Principal) Sylviculture (Secondaire) Infrastructures intégres (Secondaire) Fauchage (Complémentaire) Culture (Complémentaire)
Valeurs socio-économiques	Production agricole et sylvicole (Intérêt faible)
Atteintes	Autres (Impact faible)
Fonctions majeures	Biologique Hydraulique
Remarque sur le bilan	Faible piétinement. Globalement, prairie pâturée à Scirpe des bois entretenue par endroit au broyeur.
Faisabilité d'action	Bonne
Niveau de priorité	Moyen
rnière mise à jour effectuée le	15/01/2014